FRC1.1290

7.

DES PROCHAINES ELECTIONS.

DE L'AN VI.

PAR JEAN-HENRI BANCAL,

Ex-Repréſentant du Peuple à la Convention nationale & au Conſeil des Cinq-Cents, Citoyen de Clermont-Ferrand,

Aux Electeurs du Département du Puy-de-Dôme, & des autres Départemens de la République.

Que le Peuple ſatisfait de vos choix, chante l'hymne de ſon union, de ſa gloire, de ſon bonheur, qui ont rétenti au fond du cœur de tous les peuples, qu'il chante toutes les victoires remportées par la liberté & l'égalité.

page 16.

JE dois parler encore des prochaines élections auxquelles eſt attaché le ſort de la république.

Le peuple eſt placé par la révolution du 18 fructidor dans la circonſtance la plus favorable. Cette révolution, en le délivrant de ſes ennemis, a donné

THE NEWBERRY LIBRARY

un plus grand nombre de députés à nommer au corps législatif.

Le peuple, peut en faisant les choix qui lui sont les plus avantageux, recueillir bientôt les fruits de la révolution de fructidor, il peut recueillir sûrement tous les fruits d'une révolution qui dure depuis neuf années.

Il le peut, en nommant les hommes les plus éprouvés & les plus patriotes.

De grand attentats ont été commis l'année dernière contre la liberté des élections, contre la liberté.

De grand crimes ont été commis pour diviser les citoyens, pour former des partis, pour acheter, pour vendre l'homme, pour faire de l'homme une marchandise, un esclave, un être d'opprobre, de servitude & d'oppression.

Ces attentats, ces crimes contre la dignité, contre la liberté, contre le bonheur de l'homme, ont été commis par le perfide ennemi de la France, le gouvernement Anglois qui a existé, qui existe par l'ignominie, par le crime, par l'injustice, par les trahisons; aucun Français n'eut été capable d'avoir l'idée horrible de ces attentats.

Il falloit, pour les élections de cette année prévenir les attentats, les violences, & donner le plus grand essor aux lumières & à la liberté.

Il est certain que le peuple, lorsqu'il est éclairé

& libre, délibère toujours bien, & fait toujours les meilleurs choix.

Il eſt certain encore que par les manœuvres des ennemis de la république, il peut s'établir ſur les élections, des opinions fauſſes, qui ſont funeſtes, & qui ſont d'autant plus dangereuſes, d'autant plus difficiles à démaſquer, qu'elles tiennent à la modeſtie même de ceux qui doivent être préférés.

Ces manœuvres, ces opinions pernicieuſes au peuple, ſont dues à un ennemi menacé de ſa prochaine deſtruction.

Elles ſont dues peut-être à des factions qu'à détruit l'égalité, mais dont l'influence toujours exiſtante, eſt entrée dans toutes nos inſtitutions républicaines.

On doit ouvrir les yeux à préſent dans toute la République, & voir clairement les cauſes que j'ai indiquées, de toutes les erreurs, de toutes les diviſions qui nous ont affoibli.

Ce ſont les corps qui formoient en France des factions.

C'eſt ſur-tout le gouvernement Anglois qui a ſoutenu ces factions.

C'eſt ce foyer d'orgueil, d'erreurs, de ſchiſme, de diviſions, qui a ſoutenu & ſemé les diviſions, ce gouvernement qui s'eſt fait chef de diviſions, d'après la maxime horrible de troubler, de diviſer, pour dominer, pour régner; qui a eu l'audace infernale de ſe faire chef d'une prétendue égliſe, pour pouvoir commettre tous les crimes impunément,

C'eſt ce monſtre d'héréſies, de diviſions, de diſcorde, qui ſuivant la maxime de diviſer, de troubler, de faire des trahiſons, pour détruire, pour mettre hors de ſervice, ceux qui ſont ſes ennemis ; c'eſt ce monſtre qui a lancé ſur la république toutes les manœuvres, toutes les mauvaiſes opinions, les mauvaiſes idées, tout ce qui peut diviſer & affoiblir.

Le peuple Français doit donc ſe défier de tout ce qui porte un eſprit, un caractère de diviſion & de diſcorde, & ſe rallier toujours à la conſtitution & aux autres lois de la république.

C'eſt le gouvernement Anglois, ce chef de coalitions & de conſpirations contre les peuples, qui a cauſé preſque toutes les diviſions, toutes les diſputes qui ont troublé l'Europe, & que le monſtre a allumé, a ſouflé de ſon Iſle ſur toute l'Europe.

J'ai donc établi une régle sûre, en demandant de choiſir, non pas ſeulement les vertus & les talens, mais les plus grandes vertus & les plus grands talens.

J'ai indiqué le bon eſprit d'élection, adopté après la révolution du 10 août 1792, par les électeurs du département du Pui-de-Dôme, qui s'eſt diſtingué dans la cauſe de la liberté, par le patriotiſme le plus éclairé & le plus ardent.

Et je remplis le devoir le plus ſacré, en rappellant aux électeurs de cette année, la préſentation faite l'année dernière par le corps légiſlatif, par le corps qui interprête l'opinion, la volonté du peuple, préſentation civique & populaire, qui auroit dû être priſe dans la plus grande conſidération.

C'eſt contre ces choix des hommes les plus éprouvés & les plus éclairés, que l'ennemi remue l'enfer, toutes les paſſions de l'enfer.

C'eſt donc au peuple à ne pas marcher dans le ſens de l'ennemi, à ne pas adopter ce qui eſt l'intérêt de l'ennemi.

L'intérêt de l'ennemi, eſt certainement que les patriotes, que les républicains ne ſoient pas nommés.

Donc l'intérêt du peuple eſt de les nommer.

L'intérêt, la volonté du peuple eſt d'adopter tout ce qui lui eſt le plus avantageux.

Quand le peuple poſſède des biens réels, des biens connus, il doit en faire uſage.

Il en fait toujours un bon uſage quand il n'eſt pas trompé.

Qui peut mieux garantir le peuple, qui peut mieux aſſurer ſa gloire & ſa proſpérité, qui peut mieux faire proſpérer la conſtitution & la république, que ceux qui l'ont fondée ſur la baſe de l'égalité, baſe qui a excité & excite contre elle & contre les fondateurs, tous ceux qui ſont dans l'inégalité féodale; baſe raiſonnable, ſainte & inébranlable, qui a donné

tant de victoires, toutes les victoires contre l'inégalité.

C'eſt l'égalité qui a donné & donnera toujours le *maximum* de force.

C'eſt la préférence qui ſera accordée aux plus grandes vertus & aux plus grands talens, qui rendra la république toujours invincible & toujours victorieuſe.

C'eſt cette préférence donnée à la vertu, qui établit l'égalité dans la république.

Si cette régle n'étoit pas religieuſement obſervée, on pourroit, en faiſant une ſuppoſition favorable, voir le corps légiſlatif compoſé d'hommes éclairés & patriotes.

Mais ces patriotes n'ayant pas aſſez d'expérience, pourroient, ou ne pas faire les travaux, ou les mal faire, & avant d'avoir acquis l'expérience, commettre beaucoup d'erreurs contre la république.

N'ayant, ni aſſez d'expérience, ni aſſez de force, ils réſiſteroient difficilement aux conſpirations qui ſont continuellement tramées contre le corps qui conſerve la liberté.

Si pour compoſer le corps qui repréſente le cœur de l'état, qui forme l'union de tous les français, on ne choiſiſſoit pas les hommes les plus éprouvés, on ne feroit pas la volonté du peuple, qui veut tout ce qui peut lui être le plus avantageux.

Le corps légiſlatif ſeroit plus foible; le corps ſocial ſeroit plus foible; on marcheroit ainſi ſans le vouloir

dans le ſens de l'ennemi ; on augmenteroit ſes moyens de porter de nouveaux coups à la république.

Ce qui ne peut arriver, quand le peuple, quand les citoyens que le peuple a choiſi pour faire les choix qui lui ſont les plus avantageux, ſont éclairés.

Voilà pourquoi j'ai dit & je dis franchement mon avis, comme un homme libre, dont le bonheur eſt inſéparable du bonheur des autres, qui cherche à s'éclairer, & qui prévoit les plus grands malheurs dans les ſuites des mauvaiſes élections.

Vouloir faire marcher une conſtitution républicaine par d'autres que par des républicains, c'eſt s'expoſer aux plus grands orages & aux plus grandes tempêtes.

C'eſt trahir le peuple de ne pas adopter tout ce qui lui eſt le plus avantageux, & le mettre dans une contradiction inſuportable.

J'établis ici un principe évident : toute diſtinction injuſte, tout ce qui eſt injuſte, avilit.

Je fais une ſuppoſition qui ne ſera pas conteſtée.

C'eſt que tous les français, tous les hommes veulent ce qui eſt juſte, veulent la dignité, l'égalité des hommes, tous la veulent, moins ceux qui n'avoient pas l'honneur d'être du peuple, & qui encore paſſionnés ou aveuglés, veulent comme les compagnons d'Ulyſſe, reſter dans leur aviliſſement. (1)

(1) Dans les républiques, ceux que Machiavel appele *Popolani*, ſont les miniſtres de la licence, & ceux qu'il appele *nobili*, ſont les miniſtres de la ſervitude, Hiſt de Florence, liv. 4.

Ils préfèrent une distinction, dont l'origine est un grand crime, à la naissance, à la destination sainte de l'homme.

Ils préfèrent au travail que Dieu a ordonné, une oisiveté criminelle.

Or, depuis que le monde existe, il y a eu une conspiration des hommes les plus orgueilleux, les plus fourbes & les plus criminels contre l'égalité.

Et depuis que le monde existe, on n'avoit peut-être pas encore vu, (à l'exception du peuple Hébreu), un peuple institué & constitué dans l'égalité comme le peuple Français.

Ce que j'ai écrit, peut éclairer, peut faire ouvrir entierement les yeux à ceux qui par habitude, par préjugé, par passion, par orgueil; peut-être par intérêt, par un intérêt apparent & nuisible aux citoyens & à la république, ont pû marcher dans un sens, dans un esprit contraire à la République.

C'est l'esprit criminel des deux ci-devant ordres, qui s'appeloient clergé & noblesse, de ces deux plus grands vices, ces deux plus grands désordres de l'humanité, qui formoient deux factions.

C'est leur esprit criminel, leur esprit de parti, qui a attaqué l'esprit public de la république, dans les journaux, dans les théâtres, dans les sociétés, dans l'opinion, dans la religion, dans les fonctions publiques & privées, dans les assemblées nationales, dans l'intérieur des familles, dans tout le nouvel ordre créé par la République, par le sérieux, par le far-

calme, par la calomnie, par tout l'art infernal de la rhétorique, par les mœurs & les habitudes, par les actions.

C'eſt cet eſprit criminel, qui imputoit le crime d'eſprit de parti aux plus intrépides défenſeurs des droits du peuple, aux aſſemblées nationales qui ont détruit tous les partis, la féodalité, l'hérédité, qui ont établi l'égalité de droit entre tous les hommes.

C'eſt cet eſprit criminel de deux factions, de deux claſſes de peuple qui n'étoient pas dans la ſociété, qui a porté dans la République un eſprit de deſtruction de la liberté & de l'égalité.

C'eſt cet eſprit criminel qui a établi ſur la terre les diſtinctions injuſtes, inutiles, illégitimes, pernicieuſes, contraires au bon ſens & à la raiſon, les diſtinctions abſurdes & aviliſſantes qui détruiſent la dignité de l'homme, le ravalent à un état de ſervage d'eſclavage ſpirituel & corporel, à un état de mort, de dégradation qui approche de celui des animaux, diſtinctions qui dégradent & aviliſſent & le tyran & l'eſclave, & qui compoſent ce qui a été appellé le ſyſtême féodal & royal.

La diſtinction *juſte*, *utile*, *légitime*, *raiſonnable* des perſonnes & des choſes, eſt le caractère qui diſtingue les gouvernemens libres, des gouvernemens arbitraires & oppreſſeurs, qui défigurent & déshonorent l'humanité; des gouvernemens où a été uſurpée l'extravagante, l'inſenſée coutume de tranſmettre par

hérédité à des enfans, des ignorans, des insensés, des hommes dégénérés & dégradés par la naissance & l'éducation, de leur transmettre héréditairement des fonctions publiques.

C'est cette distinction juste, utile, légitime, raisonnable des personnes & des choses, des vertus & des talens, que la déclaration des droits & la constitution française a rétabli, & de nouveau fondé pour tous les peuples, qui a excité contre la révolution française, laquelle détruit toutes les distinctions injustes, tous les hommes encore assez aveuglés ou assez injustes, assez pervers pour résister à l'évidence, pour continuer à tromper le peuple, & se servir encore de son sang, pour défendre leurs injustes, leurs odieuses distinctions, contre le peuple qui réclame sa dignité & sa liberté, qui connoît & réclame tous ses droits.

Et ces corps, ces hommes passionnés ou aveuglés, ont trouvé des hommes assez aveuglés ou assez vils, pour prendre la défense de ces factions, pour calomnier, tromper & égarer le peuple, & faire ainsi l'abus le plus criminel de la pensée, que Dieu a donné à l'homme pour dire la vérité, & faire son bonheur par la vertu.

A l'évidence, on doit être de bonne foi.

L'homme doit être gouverné par la raison, par l'égalité, par l'élection, par les justes distinctions.

La révolution française a fait connoître à l'homme toute sa force.

L'homme étant né libre & l'égal de l'homme, c'eſt à l'égalité & aux diſtinctions juſtes qui l'établiſſent, que l'homme doit toutes ſes vertus & tout ſon bonheur.

Le peuple français a triomphé de toute l'Europe par l'égalité, & la diſtinction juſte des perſonnes & des choſes.

Et c'eſt par l'égalité, & par cette juſte diſtinction, qu'il triomphera toujours, quand il confiera les ſoins du gouvernement aux hommes les plus capables de maintenir l'égalité, & de faire les plus juſtes diſtinctions; quand il confiera le gouvernement aux hommes les plus probes, les plus laborieux, les plus courageux & les plus ſages, aux hommes qui auront fait leurs preuves; comme l'on donne ſa confiance pour des travaux civils, pour tous les travaux qui fondent & maintiennent l'exiſtence civile, non aux enfans, aux adoleſcens qui ſont encore en apprentiſſage, mais aux hommes qui ont fait des chefs-d'œuvre.

Il y a égalité entre tous les états, quand ceux qui les exercent ont fait des chefs-d'œuvre, comme il y a égalité entre le jour & le jour, comme toutes les parties du jour ſont parfaites, & forment le jour qui eſt parfait.

Electeurs de l'an VI, Electeurs de la neuvième année de la révolution, je n'ai pas eu l'honneur d'être

appelé dans votre assemblée, mais je dois vous dire ce que je pense.

Si, quand vous pouvez choisir des hommes faits, des hommes dont la bonne conduite passée vous assure la bonne conduite à venir, vous donniez la confiance du peuple à des commençans, l'ennemi s'en réjouiroit; ce seroit pour lui un triomphe; pour vous & pour le peuple une défaite; ce seroit une défaite de ne pas nommer ceux qui ont obtenu la victoire; ce seroit pour les patriotes, pour les hommes de tous les pays, une consternation, une très-grande douleur. Le peuple français, profondément affligé, pourroit vous demander compte, vous rendre responsables de tous les malheurs qui suivent une mauvaise, une injuste élection, une élection contraire à l'esprit de la république, quand vous êtes obligés par la conscience & par votre propre intérêt, à une Election conforme à l'esprit de la République.

Non, vous n'écouterez aucune affection particulière; vous n'enverrez pas aux assemblées nationales, ou vos parens, ou vos amis, ou des hommes de partis, ou des hommes inconnus; quand la France est couverte de républicains qui ont vaincu tous les ennemis de la république, quand ces républicains vous sont connus, quand vous les honorés vous-mêmes, quand ils sont respectés de toute l'Europe, quand leurs noms & leurs travaux en imposent à tous vos ennemis.

Electeurs de l'an VI; il s'agit de la conservation

et de la gloire de la république ; ſi vous ne la confiés à ceux qui les ont aſſurées, vous la trahiſſez, vous trahiſſez vous-mêmes, vos femmes & vos enfans, vous vous rendez coupables de la plus noire ingratitude envers ceux dont le courrage & les travaux ont aſſuré le repos de vos familles.

Ah ! ſoyez plutôt tous animés de l'eſprit de liberté, qui fut unanime à la première année de la révolution, & qui le ſera toujours, quand vous aurez des gardiens fideles, pour veiller ſur les ennemis qui ont voulu vous détruire par les diviſions.

Ils ont appelé la guerre au dehors, au dedans la guerre civile. Ils ont mis les citoyens, les patriotes aux priſes avec les patriotes.

Ils ont voulu diviſer les familles par la religion.

Ils ont commis des crimes nouveaux qui feront frémir comme nous la poſtérité. Ils ont inſulté & perſécuté les citoyens décorés des couleurs nationales, les citoyens qui ont défendu, qui défendent la république dans les armées ; ils ont voulu leur faire abandonner la défenſe de la république. Les défenſeurs de la patrie, les vainqueurs de l'Europe, ont été inſultés par les hommes les plus vils.

Ils ont commis un ſi grand nombre de forfaits, & maintenant ils méditent de nouveau le crime d'éloigner des aſſemblées nationales, les plus fermes républicains, & d'y introduire des hommes foibles, ou des conſpirateurs.

Jettez donc les yeux, j'oſe vous en conjurer, citoyens élus du peuple, jettez les yeux ſur tant de trahiſons, tant de crimes commis, ſur tant de ſang verſé par le peuple; voyez l'abyme dans lequel nos ennemis veulent nous précipiter, & voyez la route aſſurée dans laquelle vous ne pouvez vous égarer.

Les hommes qui ont été dans les aſſemblées nationales & les armées, qui ont tant de lumières & de vertus, tant de travaux, qui ont remporté tant de victoires, qui ſont couverts de lauriers, qui peſent en Europe, ſont les véritables colonnes, ſont la force de la république; ils ſont vos défenſeurs, vos amis, vos frères; c'eſt vous qui les avez déjà nommés; c'eſt eux qui ont juſtifié votre confiance & celle du peuple.

S'ils ne ſont plus dans le corps légiſlatif, dans les autres fonctions publiques, vos meilleurs ouvriers manquent de travail, manquent du travail qui leur eſt le plus propre. Votre édifice manque de ſes appuis; votre ouvrage ne ſera pas fait.

Hâtez-vous d'employer ceux qui peuvent vous être utiles, ceux qui ont déjà fourni une longue, une pénible & glorieuſe carrière, & qui ont peut-être moins de temps à reſter dans la vie humaine.

Les générations, dit Fénélon, s'écoulent comme les ondes d'un fleuve rapide.

Donc chaque génération doit être à ſa place.

Donc vous ne devez pas confier à des enfants, l'ouvrage des hommes.

Donc vous devez remplir les intentions du peuple, vos propres intentions.

Donc vous devez n'avoir d'affection que pour la patrie. Donc vous devez ſonger au bien que vous pouvez faire à la patrie, après tant de diviſions qui ſont l'ouvrage de vos ennemis.

Donc vous devez déſirer l'unanimité de 1789, celle de 1792.

Vous pouvez beaucoup faire pour cette unanimité. Vous aurez tout fait pour l'unanimité, pour l'union & le bonheur de la république, ſi vous peſez tous vos choix à la balance de la plus grande juſtice, ſi vous maintenez le calme, la majeſté & l'union dans vos aſſemblées ; ſi vous réfléchiſſez chacun ſéparément en votre ame & conſcience, ſur un devoir qui doit aſſurer ou perdre votre bonheur & votre ſalut, ſi avant de vous ſéparer, vous êtes ſatisfaits les uns des autres, ſi par la plus intime union qui doit exiſter entre des hommes qui n'ont qu'un ſeul intérêt, vous donnez à la république des hommes, qui porteront l'eſprit d'union & du plus grand bonheur de la République, aux poſtes où vous les aurez placés.

Soyez unanimes, ſoyez unis, veuillez être libres & heureux, veuillez aſſurer notre bonheur par votre union.

Puiſſiez-vous tous de concert, chanter avec un cœur pur, l'hymne d'une réunion ſi déſirée après tant de malheurs & de ſouffrances, l'hymne de toutes les victoires & de la gloire du peuple français.

Que le peuple satisfait de vos choix, chante l'hymne de son union, de sa gloire, de son bonheur qui rétentit au fond du cœur de tous les peuples, qu'il chante toutes les victoires remportées par la liberté & l'égalité.

Que le peuple grave au fond de son cœur le souvenir utile de la mésintelligence qui le divisoit, la division funeste qui est le crime des ennemis de la république.

Citoyens électeurs, voyez le bien que vous pouvez faire. Si vous faisiez les meilleurs choix, cette mésintelligence funeste ne seroit plus; elle donneroit une plus grande énergie à toutes les ames, les citoyens s'aimeroient davantage. Le souvenir du bonheur qui avoit été assuré par l'union, le sentiment de la gloire nationale acquise par des victoires qui n'appartiennent qu'aux républiques, des lumieres nouvelles, des biens nouveaux, & l'idée des malheurs passés, l'idée profondément gravée dans toutes les ames, des dangers qu'à courus la république, toucheroient & uniroient en quelque sorte de nouveau tous les citoyens, par un lien auquel les malheurs & la gloire de la nation auroient donné la plus grande force, & auquel il seroit désormais impossible de porter la moindre atteinte.

Songez que la liberté a été fondée par les plus grandes vertus, par les plus grandes victoires; que la liberté qui n'auroit jamais dû être un problême, a déjà fait les plus grands progrès; songez que la prospérité de la république, doit être en proportion

de la gloire que le peuple français a eu dans la révolution & dans la guerre, que la france & l'Europe ſont couvertes de ſes victoires & de ſes triomphes, que la révolution dure depuis neuf années, qu'elle a coûté un ſi grand nombre de français. Songez que le peuple a eu beaucoup à ſouffrir de toutes les oppoſitions, de toutes les conſpirations, contre la révolution. Songez que la cauſe de toutes les diviſions étant connue, que l'impoſture étant découverte, il ne peut plus y avoir de diviſions entre le peuple, qui n'a plus qu'un intérêt unique, & que déſormais toutes ſes forces, tous ſes moyens, tous ſes travaux, doivent être employés pour ſon plus grand bonheur, pour ſa plus grande liberté.

Il ne peut plus y avoir de diviſions, parce que le peuple ſait que toute diviſion eſt profitable à l'ennemi, eſt le crime de l'ennemi.

Il ne peut plus y avoir de diviſions, parce que déſormais aucune querelle de famille ne deviendra publique.

Songez que les citoyens ſouffrent des oppoſitions, des conſpirations, des diviſions, & qu'il ne peut plus exiſter le moindre doute ſur la liberté & ſur l'état actuel des lumières, qui ontchaſſé, qui chaſſent chaque jour les Ténébres, & que le grand jour a mis à découvert tous les conſ - pirateurs.

Le volcan des paſſions humaines, a lancé des flammes des pierres, des cendres, de la fumée, ſur la révolution pour la perdre, a lancé des opinions & des

lois pernicieuſes ; mais le jour de la vérité eſt arrivé, & tous les amis de la révolution ſe reconnoiſſent.

L'eſprit, le feu ſacré de la liberté & de l'égalité, a brûlé & brûle ſans ceſſe dans toutes les ames.

Le peuple n'a qu'un intérêt & n'a qu'une volonté.

Et vous qu'il a chargé du plus grand des devoirs, n'ayez qu'une volonté, pour nommer les hommes les plus éprouvés, les plus patriotes. Faites comme Dieu, qui a placé l'homme ſur la terre dans un état d'épreuve, & qui le récompenſe après l'avoir éprouvé.

Songez que ſi vous n'appeliez pas les hommes les plus éprouvés, vous pourriez reculer l'époque de la proſpérité, à laquelle le peuple français a droit, après tant de victoires & de ſacrifices, ſongez que vous aurez la gloire de lui en faire recueillir les fruits.

Songez que la liberté & l'égalité, que la gloire & le bonheur de l'homme, ſont fondés ſur l'union & l'ordre, ſur l'exercice libre de la penſée, ſur l'exercice légitime de tous les droits de l'humanité qui appartiennent également à tous les hommes, & ſur la diſcuſſion libre dans les aſſemblées nationales, de tous ces droits, de toutes les erreurs, de toutes les vérités.

Songez aux hommes qui ſont exercés à ces diſcuſſions, par leſquelles vous êtes devenus des hommes. Songez aux avantages que vous avez par votre conſtitution, & dans l'intervalle qui donne un repos utile aux lumières & à la vertu, & dans le droit

d'appeler tous les ans au corps l'égiſlatif, vos plus dignes concitoyens.

Songez que ſi les lois Républicaines ſont très douces, il faut des hommes courageux & éclairés, des hommes juſtes & humains, il faut des républicains pour les faire, & pour les exécuter.

Appelez donc les Républicains, & que le peuple français ſatisfait de vos choix, & béniſſant Dieu tous les jours, chante avec vous tous les jours, l'hymne ſaint de ſon union, de ſa gloire, de ſon bonheur, qui ont retenti au fond du cœur de tous les peuples, qu'il chante toutes les victoires remportées par la liberté & l'égalité.

A CLERMONT,
CHEZ J.-B. BERTET, IMPRIMEUR.
An VI de la République.